

# Objectif 3 Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du coeur

## Objectif 3 Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du coeur

### Mesure 3.2.c. Intégrer les aménagements des refuges et conserver leurs éléments patrimoniaux

"Afin de favoriser la créativité et l'échange avec les gestionnaires de ces structures, l'établissement public du parc initie une politique exemplaire et pédagogique, où le refuge doit présenter une influence minimale sur son milieu naturel et une sensibilisation maximale du public à la fragilité des espaces protégés."

### Mesure 3.3.c Préserver les éléments du petit patrimoine construit

"Soutenues par des murs en pierres sèches, irriguées par des canaux empierrés ou creusés en pleine terre, cernées par des murets d'épierrement et ponctuées de clapiers affaissés, les terrasses de prés de fauche sont représentatives d'un type de paysages agricoles construits au fil du temps. Du plateau de Charnières aux terrasses de La Grave, en passant par les bocages de pierres de Réallon, les jas centenaires de Faravel et de Clos Sarret à Fressinières, se déclinent mille et un ouvrages dessinant la toile de fond d'une montagne maîtrisée par des siècles d'occupation agropastorale.

La pérennisation de ces paysages construits est conditionnée à leur entretien. Mais pour être entretenus, encore faut-il qu'ils servent ; donc, que les pratiques et les usages traditionnels perdurent, eux aussi. Comme pour les patrimoines bâtis du coeur de parc, seule une reconnaissance de leurs valeurs patrimoniale et économique locale peut permettre de hiérarchiser les enjeux d'intervention et inciter les partenaires à engager des actions de préservation garantissant leur transmission aux générations futures.

La relance d'un conservatoire des techniques et des savoir-faire anciens doit permettre de proposer aux aménageurs une « boîte à outils » de techniques pertinentes et réversibles."

Rôles de l'EPPNE : transmission d'information sur les enjeux liés au petit patrimoine construit, à l'attention des acteurs locaux, soutien et développement de l'inventaire des techniques et savoir-faire ; soutien à l'entretien des ouvrages qui participent à la gestion des milieux ; contractualisation de l'entretien avec les collectivités locales partenaires ; sensibilisation du grand public aux réalisations exemplaires (publications, présentation...) ; mobilisation des réseaux de bénévolat investis dans la restauration patrimoniale.

Contributions attendues des communes et des partenaires gestionnaires : élaboration de projets pilotes de type « plateau de Charnières » à Orcières, sous le signe de la complémentarité des actions (conservation de petits ouvrages construits, entretien du paysage, gestion et suivi d'opérations, organisation de formations et retours d'expérience, évaluation...).

page 85

Référence ID de l'article : #1046

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 15:32